NISTERE DU COMMERCE, DES PETITES ET
MOYENNES ENTREPRISES, DE L'ARTISANAT ET
DU DEVELOPPEMENT DES SERVICES

---

SECRETARIAT GENERAL

---

DIRECTION GENERALE DE LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETE

---

DIRECTION DES STRATEGIES DE
REDUCTION DE LA PAUVRETE

---

SERVICE DES STRATEGIES ECONOMIQUES
Tel 07 29 17 24 (DGLP)
N°_____/MCPMEADS/SG/DGLP /DSRP/CSSE

*Libreville, le 6 mai 2015*

# TERMES DE REFERENCE

## PROJET DES
## Manifestations officielles

**marquant la célébration de la Journée Nationale de la lutte contre la Pauvreté le 4 octobre 2015 et la célébration de la Journée Internationale pour l'Elimination de la pauvreté le 17 octobre 2015**

**Séminaire de formation sur la création des Coopératives d'Epargne et de Crédit par les personnes économiquement faibles au Gabon en Octobre 2015**

## *I - Contexte et justification du projet de séminaire de formation*

Le Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Développement des Services, à travers la Direction Générale de la Lutte contre la Pauvreté (DGLP), a décidé d'organiser *des* ***manifestations officielles*** *marquant d'une part, la célébration de la Journée nationale de la lutte contre la pauvreté* ***le 4 octobre 2015*** *et d'autre part, la Journée Internationale d'éradication de la pauvreté dans le monde, prévue* ***le 17 octobre 2015****, en collaboration avec le PNUD, et au cours de ces manifestations , un* **séminaire de formation sur la création de coopératives d'Epargne et de Crédit par les personnes économiquement faibles.**

En effet, les missions de la Direction Générale de Lutte contre la Pauvreté (DGLP), dans le décret 501 de 2002, qui la crée et l'organise, sont principalement :

- *d'élaborer la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ou de tout autre plan directeur de lutte contre la pauvreté, de coordonner et de suivre leur mise en œuvre ;*
- *d'Orienter et de promouvoir, en collaboration avec les autres services compétents, tout projet visant à la réduction de la pauvreté.*

A ce titre, le projet des manifestations officielles, intègre le deuxième volet des missions principales de la DGLP , en sensibilisant d'avantage les uns et les autres, sur le fléau de la pauvreté dans nos familles et l'urgence de mener, ensemble et a l'échelle mondiale, un combat décisif.

L**a création par les personnes économiquement faibles., des Coopératives d'Epargne et de Crédit [COOPEC],** pour développer leurs micro- projets est une solution, palpable, réalisable et réaliste pour sortir de la précarité, tous les hommes et les femmes du Gabon.

Car de par leurs petites activités ils veulent déjà à leur niveau et à leur façon, contribuer véritablement au développement économique de leur nation.

L'objectif visé par cette formation à la micro- finance, est d'extraire ces hommes créatifs du Gabon , d'un monde bloqué, sans issue, dénudé de réussite, d'un monde de d'espoir, de précarité et d'exclusion, pour les amener sur la route de l'espoir, de la prospérité, une route ou ils tendent à petits pas, mais certains, vers un mieux -avoir, un mieux- être, un mieux- vivre, loin, très loin de la misère humaine.

Il faut rappeler que depuis plus de cinquante ans, voire depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, au milieu d'un progrès industriel et matériel sans précédent, la misère humaine a atteint des proportions inimaginables.

En effet, progressant au même pas que l'invention technologique, les conquêtes économiques des continents et **la prospérité,** *la pauvreté est devenue un phénomène mondial*, un des plus grands fléaux auquel font face tous les continents réunis.

Devant la difficulté d'éradiquer la pauvreté, même dans les pays riches, au fils des décennies, les Nations Unies ont donc dû , à partir de 1993, instituer la **Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté qui est célébrée chaque année, le 17 octobre dans le monde,** par sa résolution 47/196 de l'Assemblée Générale.

Les Nations Unies ont donc désigné cette journée pour promouvoir la prise de conscience de la nécessité d'éradiquer la pauvreté et la misère dans tous les pays, en gardant en esprit que plus d'un cinquième de la population mondiale est affectée par la pauvreté, en passant par les Amériques, l'Europe, l'Asie et bien entendu l'Afrique.

En effet, plus de 2 milliards de personnes vivent sous le seuil de pauvreté avec seulement 2 dollars par jours (source : rapport Banque Mondiale).

Pour appuyer cette initiative internationale, chaque pays, a dans ses lois et textes réglementaires, décrété une Journée Nationale de Lutte contre la pauvreté.

En ce qui concerne **le Gabon**, celle -ci est célébrée le **4 octobre** de chaque année et s'appui entre autre, sur le dynamisme bien que précaire des pauvres, dans leurs activités marchandes.

En effet, ce qui est important à retenir pour soulager leur misère, c'est que malgré leur extrême précarité, pour les uns, les pauvres ont malgré tout, toujours mené des activités génératrices de revenus pour subvenir à leurs besoins, seuls ou en association.

Au Gabon, on ne compte pas le nombre de femmes vendeuses de quelques doigts de banane, sur un trottoir ou dans un marché, de femmes cultivatrices, de femmes versées dans la vannerie, la couture, la coiffure, sans oublier des hommes sculpteurs, pécheurs et autres .

Il s'agit là des hommes et des femmes, qui malgré la modicité des moyens financiers, [*se tiennent quand même debout*], en libérant et en nourrissant leur génie-créateur, contre vents et marrées.

On peut donc dire, au regard de la volonté affirmée des uns et des autres à rester actif, à produire quelque chose, à sortir de la précarité, le véritable frein reste donc le capital financier.

En effet, partout, les causes de la pauvreté sont essentiellement liées au manque de capitaux ou d'argent, comme ils le disent eux mêmes les pauvres, pour développer leurs petites activités commerciales ou productives ou artisanales et atteindre la prospérité.

On le sait, un des problèmes majeurs auxquels ils sont confrontés, **est l'accès au financement**, car dans la plupart des pays en développement et au Gabon en particulier, la majorité des gens défavorisée ne possèdent pas de comptes bancaires, ni d'épargne.

Elles ne peuvent donc pas contracter de crédits auprès des institutions financières formelles, faute de pouvoir fournir les garanties exigées.

Et pourtant, sans accès au financement, il n y a pas développement possible des petites activités. Ce qui avait conforté la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernement réunis au siège des Nations Unis lors du Sommet Mondiale, en septembre 2005.

« *Nous reconnaissons la nécessité d'assurer l'accès des pauvres en particulier aux services financiers, notamment grâce à la micro- finance et au micro- crédit, ..., ».*

Cette déclaration reflète un aspect qui est devenu la clé de voûte de la politique d'allégement de la pauvreté dans le monde : **l'accès à la Micro-finance aux personnes économiquement faibles, principalement par la création des Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC).**

Rappelons que la micro-finance se caractérise par et des catégories et des niveaux divers. La Coopérative d' Epargne et de Crédit [COOPEC] est le tout premier niveau ; on parle de micro-finance de troisième catégorie, celui le plus accessible au plus grand nombre.

Le développement des Coopératives d' Epargne et de Crédit, s'est ainsi répondu dans le monde, surtout en Inde. En Afrique, l'Afrique centrale n'est pas en reste, avec des nombreux exemples de réussites du Cameroun voisin.

En somme, il s'agit là des tontines africaines qui ont été modernisées par des règles de création et de gestion guidées par la structure officielle de Contrôle bancaire, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale [COBAC].

Ces tontines modernisées permettent dans toute l'Afrique centrale de suppléer aux structures de financement bancaires formelles, inaccessibles aux pauvres, en raison de la panoplie des garanties demandées.

Ces caisses d'Epargne et de Crédit sont adaptées aux personnes défavorisées, surtout en milieu rural, car elles offrent des produits financiers à des populations démunies mais actives**.**

En effet, les COOPEC sont bénéfiques et enrichissantes pour les personnes qui produisent des biens et services commercialisés, à divers quantités, et dans plusieurs secteurs de l'économie nationale, contribuant déjà à leur niveau , à la croissance économique et à la lutte contre la pauvreté dune manière générale.

C'est pour cette raison que la formation à la création des Coopératives d'Epargne et de Crédit par les pauvres eux mêmes, sera au cœur des manifestations officielles marquant la célébration des journées nationale et Internationale d'éradication de la pauvreté au Gabon.

Ce séminaire de formation donnera également aux pauvres, l'occasion d'exposer les produits de leurs Activités de production ou de commercialisation, Génératrices de Revenus, agriculture, artisanat, pêche vannerie, couture, broderie et autres et qui restent à valoriser et à soutenir davantage.

## *II- Objectif du projet*

L'**objectif** du projet du séminaire est de former les jeunes, les femmes, les adultes aux techniques de création des Coopératives d' Epargne et Crédit (COOPEC) qui leur permettront d'augmenter leur capital financier et développer plus rapidement leurs petites activités productives ou commerciales , génératrices de revenus afin de sortir de la précarité eux mêmes.

## *III - Objectifs spécifiques*

Les objectifs spécifiques du projet de séminaire de formation à la création de **la Coopérative d'Epargne et de Crédit** sont ;

- promouvoir la Journée Nationale de Lutte contre la pauvreté le 4 octobre

- promouvoir la Journée internationale du 17 octobre comme prise de conscience mondiale de la nécessité d'éradiquer la pauvreté et la misère dans tous les pays

- marquer les deux journées de lutte contre la pauvreté dans l'esprit des Associations, ONG et Coopératives de lutte contre la pauvreté;

- sensibiliser les jeunes, les femmes, la société civile, sur l'urgence pour chacun d'eux, à lutter contre la pauvreté ;

- sensibiliser les associations aux mesures de lutte contre la pauvreté ;

- sensibiliser à la création des activités génératrices de revenus pour sortir de la pauvreté;

- sensibiliser aux regroupements associatifs et coopératifs, dans les villages et les villes pour la production durable des biens et services ;

- sensibiliser à la création des Coopératives d'Epargne et de Crédit par les pauvres eux mêmes, dans les villes comme dans nos villages pour leur permettre d'accéder et de bénéficier des produits de la micro finance, pour développer rapidement leurs activités de production ou de commercialisation des biens ;

- inciter à l'épargne dune manière générale.

## *IV- Résultats attendus*

Les résultats attendus de cette formation sont :

- la promotion de la journée du 17 octobre comme prise de conscience mondiale de la nécessité d'éradiquer la pauvreté et la misère dans tous les pays ;

- le renforcement du génie - créateur des jeunes, des hommes et des femmes défavorisées , afin de développer ,eux mêmes, leurs activités génératrices de revenus ;

- l'incitation à la création par les pauvres eux mêmes, des Coopératives d'Epargne et de Crédit (COOPEC) de taille adaptées, pour financer aisément leurs activités de production ou de commercialisation des biens ;

- développer l'épargne chez les personnes dites défavorisées, à partir de la vente de leurs productions;

- renforcer l'autofinancement de leurs projets.

## *V-Méthodologie*

La mise en œuvre de ce projet s'articule autour de la faisabilité technique et de l'évaluation financière des activités y relatives.

### *Les questions à étudier*

Comment apprendre aux jeunes, aux femmes, aux adultes en général, a créer eux mêmes, leur propre Coopérative d'Epargne et de Crédit ?

***Chronogramme des activités en 2015***

| **Actions /mois** | **Juin** | **Juillet** | **Août** | **Sep** | **Oct** |
|---|---|---|---|---|---|
| **Mettre en place une équipe projet** | | | | | |
| **Définir et identifier les indicateurs en fonction des résultats à attendre** | | | | | |
| **Mettre en place la stratégie de formation à la création d une Coopérative d'Epargne et de Crédit** | | | | | |

***Etapes à franchir et les séquençages***

Ces différentes activités sont hiérarchisées dans la matrice ci-dessous :

| **N°** | **Activités** | **N°** | **Actions** | **N°** | **Sous Actions** |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | **Mettre en place une équipe projet** | 1.1 | *Elaboration des termes de référence* | 1.1.1 | *Rédaction des correspondances à tous les ministères sectoriels* |
| | | | | 1.1.2 | *Tenir des réunions avec tous les points focaux des ministères sectoriels* |
| | | | | 1.2.2 | *Etablissement d'un programme de réunion* |
| | **Définir et identifier les intervenants au séminaire de formation** | 2.1 | *Rechercher des experts en micro finances* | 2.1.1 | ***Préparations des films, documentaires et exposés*** |
| | | | | 2.1.2 | *Exploiter documentations recueillies* |
| | | 2.2 | *Recherche d'un expert dans le domaine* | 2.2.1 | *Elaboration d'un cahier de charges* |
| | | | | 2.2.2 | *Tenir des rencontres avec les consultants et experts* |
| 3 | **Mettre en place la stratégie du déroulement du séminaire e formation** | 3.1 | | 3.1.1 | ***Collecter, les films documentaires et les exposer*** |

***Publics cibles***

Le public visé dans le cadre de ce projet est la population Gabonaise.

## *VI- Hypothèses et risques de l'Etude*

Ce projet de séminaire ne pourra être réalisée que si les facteurs suivants sont réunis :

- La collaboration des ministères sectoriels,
- la collaboration des institutions internationales;
- Disponibilité financière ;
- collaborations des ONG, associations, coopératives, société civile.

## *VII- Gestion de l'étude*

**Equipe de supervision**

1) **Supervision Administratif :** le Secrétaire Général du MCPMEADS

2) **Superviseurs Techniques :**

- **NGUEMA ONDO Viviane**, Directrice Générale de la DGLP ;
- **MIHINDOU Lambert,** Directeur Général Adjoint 1 de la DGLP ;
- **MBADINGA Yannick**, Directeur Général Adjoint 2 de la DGLP .

**3) Equipe technique :**

➢ **Coordonnateurs :**

- **BOUSSOUGOU Guy- Serge,** Directeur des Stratégies de Réduction de la Pauvreté ;
- **OROVAGOTO M.A. Patricia,** Directeur du Suivi Evaluation ;
- Les Chargés d'Etudes ;
- Les chefs de Services ;
- Les Agents.

**4 Equipe élargie**

- ministères sectoriels concernés ;
- partenaires aux développements ;
- ONG, associations, coopératives.

## *VIII- Ressources requises*

La mise en œuvre de cette étude nécessite la prise en compte des ressources humaines et financières. **Le budget estimatif s'élève à 37 millions de FCFA.**

Ce budget est détaillé dans le tableau suivant :

| Rubrique | Dépenses prévues | Nature de la dépense | Coûts En francs CFA |
|---|---|---|---|
| 1 | Préparation des films et vidéos à projeter | | **2 000 000** |
| 2 | Séance de travail préparatoire interne | Fournitures de bureau et informatiques diverses | **5 000 000** |
| 3 | Séance de travail avec les partenaires au développement | Reprographie des documents à distribuer aux partenaires au développement | **5 000 000** |
| 4 | Locations tentes et stand d'Exposition | | **3 000 000** |
| 5 | Location des salles Chambre de Commerce | | **3 000 000** |
| 6 | Restauration | Pause-café matinée | **2 00000** |
| 7 | Restauration | Pause déjeuné | **3 000 000** |
| 8 | | | **2 000 000** |
| 9 | | Pause-café | **2 000 000** |
| 10 | Edition du Rapport final du séminaire | | **1 000 000** |
| 12 | | Pause-café Apres- midi | **1 000 000** |
| **13** | **Per dîmes des experts** | | **5 000 000** |
| | Hôtesses et sécurité | | **1 000 000** |
| 14 | Imprévus | | **2 000 000** |
| **15** | **Budget total Estimé** | | **37 000 000** |

**Le Directeur Général**

**Viviane NGUEMA ONDO**

## *IX-* Programme indicatif du Séminaire de formation

**Lieu :** Chambre de Commerce de Libreville

***Première Partie - Cérémonie d'Ouverture officielle du Séminaire de formation***

*8h- Arrivée des Associations, Coopératives et ONG invitées [ 200] ;*

*8h30- Arrivée des Institutions internationales*

*8h45-Arrivée des Membres du Gouvernement*

*9h00- Coupure du Ruban de l'Exposition des produits des Pauvres par le Ministre en charge de la Lutte contre la Pauvreté*

*9h30- Discours du Ministre en charge de la Lutte contre la Pauvreté*

*10h= Pause Café*

*10h15-Deuxième Partie - Exposés thématiques*

*1er Exposé- PNUD - Célébration de la Journée Internationale d'éradication de la pauvreté et importance du regroupement coopératif pour lutter contre la pauvreté*

*2eme Exposé- Directeur Général du FNAS- Importance de se constituer en Association pour bénéficier de l'Aide et mieux lutter contre la pauvreté*

*3eme Exposé -Coordonnateur du Programme GRAINE - Importance de se regrouper en Coopérative dans le secteur agricole pour sortir de la pauvreté*

*4eme Exposé - Directeur Général de l'Economie - Importance de se regrouper en Coopérative d'Epargne et de Crédit pour s'autofinancer et sortir de la pauvreté [par un accès aisé à la micro- finance]*

*Questions-réponses*

*12h - fin de la deuxième partie des travaux*

*12h 30- Pause- Déjeuner*

*14h Troisième Partie : Travaux pratiques sur la création des COOPEC*
*Comment créer concrètement une Coopérative d'Epargne et de Crédit [ COOPEC]*

***INTERVENANTS :***

*- La Directrice Générale des PME*

*- Experts de PROMOGABON*

*- Experts de la Direction Générale de l'Economie*

***Indications :*** *Projection des films documentaires et témoignages sur l'Expérience de la création des coopératives et d'Epargne et de Crédit au Cameroun et au Gabon [Ovan, Makokou, Mekambo, Lebamba ..].*

- ***Questions - réponses***

*16H - Fin de la Troisième Partie*

*16h30 -Quatrième Partie- Clôture du Séminaire de formation par le Ministre en charge de la Lutte contre la Pauvreté ou son Représentant.*